
FICHE METHODOLOGIQUE

ANALYSE ET CARTOGRAPHIE DES ENJEUX

THERMPHOS à EPIERRE

➤ Rappel des objectifs

L'analyse des enjeux doit :

- **identifier les éléments d'occupations du sol qui feront potentiellement l'objet d'une réglementation**
- **constituer le socle de connaissances à partir duquel pourra être réalisé, si nécessaire un programme d'investigations complémentaires.**
- **permettre d'aboutir à une cartographie de synthèse des enjeux du territoire.**

Etape 1: Définition du périmètre du territoire à étudier.

La définition du périmètre a pris en compte le facteur probabilité, évalué dans les études de dangers.

L'étude des enjeux se déroulera donc sur le périmètre des aléas concernant la zone étudiée

Etape 2: Recueil des données générales

Cette étape se fait à partir de plusieurs démarches qui se poursuivent pour certaines, pendant la durée complète de l'étude technique sur « les enjeux » .

- **Transmission par la DREAL de la cartographie des différents aléas permettant de retranscrire la limite maximum des aléas et donc le périmètre minimum à étudier.**
- **Consultation des bases de données existantes et extraction des données utiles : BD ortho et topo de l'IGN, SIG de la DDT, PPI de l'établissement.**
- **Choix d'un fond de plan (orthophotoplan)**
- **Consultation des divers services et organismes: SNCF, services de la DDT, Conseil Général, pour obtenir les informations notamment sur les infrastructures, collectivités concernées.**

Etape 3 : Réalisation de la cartographie des enjeux

Elle se fera sous le logiciel MapInfo à partir du fond de plan choisi et de référentiels de localisation.

Travaux préparatoires:

- Définition des différents enjeux à représenter**
 - - infrastructure de transport**
 - - urbanisation existante**
 - - équipements d'intérêt général**
 - - espaces publics**
 - - réseaux (France Télécom, Gaz de France...)**

-
- **Mise en place d'une nomenclature pour chaque enjeu: chaque enjeu identifié fera l'objet d'une nomenclature .**
 - **Elaboration d'une représentation spécifique pour chaque enjeu et pour chaque nomenclature.**

Etape 4 : Vérification de la cartographie réalisée

Cette vérification se fera à deux niveaux :

- Sur écran et de façon « continue » pour ce qui relève de :
 - la cohérence des référentiels de localisation**
 - la cohérence sur le choix des différentes couleurs et symboles utilisé (lisibilité de la carte)****

- Par des visites de terrain pour l'exactitude des données (exemple : rajout des nouveaux bâtiments réalisés absents sur la base de données).**

Etape 5 : Compléments d'information sur les enjeux

Le travail consistera à réaliser au niveau de chaque enjeu incontournable identifié une fiche spécifique réalisée à partir de la nomenclature définie dans l'étape 3 permettant de recueillir le maximum d'informations.

Etape 6 : Validation de la cartographie et des données recueillies

Cette étape se déroule à partir de la réunion d'association.

Elle permet de valider et compléter les informations recueillies.

Cette phase d'échange permettra d'aboutir à la finalisation de la cartographie de synthèse des enjeux.